

Les ONG sociales prêtes pour l'après-Lisbonne: De "la croissance et l'emploi" à un développement "durable et social"

SOMMAIRE

<i>Avant-propos</i>	2
<i>Introduction</i>	3
1. L'UE en 2020: dans quelle société voulons-nous vivre?	4
<i>2020, un modèle social européen renforcé et dynamique</i>	4
<i>Des droits et valeurs à appliquer au niveau européen</i>	4
2. Les réalités sociales européennes en 2008: les ONG du secteur social dressent un bilan	5
<i>La richesse européenne n'est pas répartie de façon équitable</i>	5
<i>En dehors de la sphère européenne: quel impact de la mondialisation sur les personnes, et quel rôle pour les entreprises?</i>	5
<i>Vers un plus grand respect de la diversité en Europe et une meilleure reconnaissance des droits</i>	6
<i>La migration vers et à travers l'Europe : notre continent est-il vraiment civilisé?</i>	6
<i>Les gens vivent plus longtemps et en meilleure santé: est-ce acquis une fois pour toutes?</i>	7
<i>Faire face au changement démographique: vers une société pour tous les âges</i>	8
<i>La diversification des modèles familiaux: de nouveaux rôles et responsabilités pour les femmes et les hommes</i>	9
<i>Compter sur un élément moteur méconnu: les citoyens actifs et engagés</i>	10
3. De "la croissance et l'emploi" vers un développement "social et durable"	11
<i>1. Faire du développement social et durable la priorité numéro un de l'UE</i>	11
<i>2. Faire des droits fondamentaux une réalité grâce à une meilleure répartition des richesses, à des emplois de qualité et à des services d'intérêt général</i>	12
<i>3. Adapter les politiques au cycle de vie des personnes en renforçant les infrastructures de soin à la personne, le soutien aux familles et les structures d'accueil de la petite enfance</i>	13
<i>4. Vivre ensemble en Europe: l'égalité dans la diversité</i>	14
<i>5. Donner aux citoyens les moyens de préparer un avenir meilleur en développant une approche participative de la démocratie</i>	15

AVANT-PROPOS

Les sociétés européennes connaissent une évolution rapide. Des tendances sans précédent se dessinent, telles que la mondialisation, les progrès technologiques incessants, le changement démographique, ainsi que les inégalités de plus en plus marquées, l'immigration et la diversité familiale, pour ne citer que quelques-uns des défis que nous devons relever au 21^e siècle.

La Plate-forme sociale a choisi comme thème pour l'année 2007 le changement sociodémographique, afin de contribuer plus efficacement à la réflexion politique initiée par le Président de la Commission Européenne, José Manuel Barroso, avec la consultation publique sur la réalité sociale européenne.

Dans ce document, les ONG sociales européennes tirent leur propre bilan de la réalité sociale et avancent des recommandations concrètes pour l'UE pour la période 2010-2020.

Les ONG sociales européennes ne cherchent pas à couvrir tous les thèmes du débat, mais plutôt à fonder leurs évaluations et propositions sur les domaines de compétences de leurs membres, en soumettant des propositions sur des questions auxquelles participent les ONG sociales en termes de processus européens, de besoins nationaux et de contenus politiques.

Le document de position contient nombre de recommandations relatives à la gestion de l'évolution sociodémographique, en vue d'une justification plus constructive et humaine des réformes, y compris des réformes du marché de l'emploi.

Les personnes qui seront amenées à avancer des propositions, à façonner et à entreprendre des actions en vue de l'adoption d'un programme européen à long terme révisité, tel que la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi et la stratégie en faveur du développement durable, sont invitées à aborder ces recommandations avec un regard créatif et, peut-être, à y voir une source d'inspiration pour de nouvelles idées. En effet, le bien-être des Européens doit se trouver clairement au cœur de toute future stratégie européenne. La croissance économique, loin d'être une fin en soi, doit être un moyen de mettre en place une société plus humaine et sociale et de promouvoir la prospérité des citoyens européens.

INTRODUCTION

Les changements sociaux et démographiques obligent le milieu associatif et les dirigeants politiques à penser à long terme. Or, l'agenda de Lisbonne s'achève en 2010. Pendant une décennie (2000-2010), il aura défini les grandes priorités de l'Union Européenne (UE) et orienté les actions de celle-ci vers la réalisation d'un objectif unique: «faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.¹»

¹ Conclusions du Conseil européen de Lisbonne, 23 et 24 mars 2000.

² Quand elle emploie le terme «personnes», la Plate-forme sociale ne pense pas qu'à des hommes d'âge moyen. La réalité européenne est beaucoup plus diverse. Les ONG sociales accordent ainsi une attention particulière aux femmes, aux personnes handicapées, aux enfants, aux personnes vivant en pauvreté, à la communauté rom, aux immigrants, aux jeunes, aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles et transgenre (communauté hlebi). L'adoption de cette approche permet d'assurer à toutes les personnes vivant en Europe un traitement égal et une pleine participation à la société.

⁴ Définition du développement durable extraite du «rapport Brundtland».

³ Voir la résolution de la Plate-forme sociale pour le Conseil de printemps 2005, adoptée le 21 février 2005.

âgées et la promotion de la santé publique, qui nécessitent l'adoption de politiques proactives par les gouvernements.»

Pour les ONG sociales, le bien-être des personnes qui vivent à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'Europe doit se situer au cœur de toute stratégie future. **Notre devoir collectif est d'assurer un avenir auquel chacun peut participer, dans lequel toute personne peut vivre avec dignité, un avenir où prime le respect des droits fondamentaux de chacun.**

Les priorités de l'UE pour 2010-2020 doivent reposer sur ces principes.

Dans le présent document, les ONG sociales énoncent des propositions d'actions pour répondre aux défis sociaux et démographiques et pour assurer le développement durable de l'UE, défini ainsi: «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs⁴».

Ces propositions se basent tout d'abord sur les valeurs européennes qui doivent inspirer notre société d'ici à 2020 (point I). Elles se fondent ensuite sur une évaluation de la réalité sociale de l'Europe d'aujourd'hui (point II), et précisent dans une dernière partie les actions que les décideurs politiques européens peuvent entreprendre pour construire une Union plus juste et centrée sur la cohésion et l'inclusion sociale (point III).

L'agenda de Lisbonne a-t-il tenu ses promesses? Et surtout, quels devraient être les priorités et objectifs de l'UE pour la prochaine décennie?

Les ONG sociales estiment qu'il faut impérativement replacer le bien-être des personnes² au cœur de toute stratégie européenne. Rappelons-nous que la légitimité et la raison d'être de l'UE tirent leur origine, entre autres, de la capacité de celle-ci à améliorer le bien-être de ses citoyens et à construire une société fondée sur la solidarité et la justice sociale.

Nous déplorons que l'agenda de Lisbonne ait insuffisamment tenu compte de la réalité quotidienne des individus et se soit focalisé sur la croissance. En 2005, les ONG sociales européennes ont réagi à la nouvelle stratégie de Lisbonne³. Leur conclusion était la suivante: «la seule intensification de l'activité économique n'apporte pas automatiquement plus de cohésion sociale. Une économie forte peut avoir des effets positifs sur la pauvreté, mais ces effets ne peuvent être garantis que par la mise en oeuvre de politiques sociales et économiques efficaces. Il en va de même pour les questions telles que l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre la discrimination, l'intégration des migrants, l'accès aux soins pour enfants et personnes

L'UE EN 2020: DANS QUELLE SOCIÉTÉ VOULONS-NOUS VIVRE?

Les ONG sociales sont convaincues que l'Union européenne dispose des droits et valeurs nécessaires pour répondre aux changements sociaux et démographiques. En partant des engagements pris dans les traités, en les concrétisant et en les renforçant, il est possible de mener des actions durables pour répondre aux défis de demain, sans devoir réinventer la roue.

Néanmoins, la mise en œuvre effective de ces droits et valeurs ainsi que l'allocation des ressources nécessaires demeurent un des plus grands défis à relever pour assurer la pérennité du modèle social européen.

2020, UN MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN RENFORCÉ ET DYNAMIQUE

Le modèle social européen représente une conception de la société partagée par tous les États membres de l'UE et consacrée par les traités de l'UE.

Chaque État membre de l'UE gère à sa façon ses politiques sociales et économiques mais s'engage à contribuer à la réalisation d'objectifs communs. Les 27 États membres ont ainsi affirmé ensemble leur respect des droits fondamentaux et d'objectifs sociaux. Les traités de l'UE engagent de ce fait explicitement les États membres à promouvoir «un niveau de protection sociale élevé», «l'égalité entre les hommes et les femmes», «l'accroissement du niveau et de la qualité de la vie», «la cohésion sociale» et «la lutte contre les exclusions», entre autres objectifs. **Le temps est venu de faire de ces engagements une réalité et de se montrer à la hauteur de ces objectifs.**

L'avenir du modèle social européen dépend d'une volonté collective de mettre en œuvre ces principes, valeurs et objectifs communs à tous les États membres.

IL APPARTIENT DONC AUX DÉCIDEURS EUROPÉENS DE VEILLER À LA RÉALISATION DES PRINCIPES SUIVANTS⁵:

Droits fondamentaux: la garantie des droits fondamentaux, consacrée par la Charte des droits fondamentaux de l'UE et d'autres instruments internationaux, doit figurer au cœur de toutes les politiques. Il y a atteinte aux droits fondamentaux lorsque des personnes ne peuvent vivre dans la dignité en raison de la pauvreté, l'exclusion sociale, la discrimination ou les inégalités sociales.

Solidarité et égalité: il importe de partager et redistribuer les richesses créées dans l'Union européenne pour offrir à chacun la chance de mener une vie décente et la possibilité de participer pleinement à la société.

Démocratie et participation: les exigences de responsabilité, de transparence et de démocratie nécessitent la réelle participation de tous les acteurs concernés à la prise de décision. Les pouvoirs publics se doivent donc d'être proactifs et favoriser une implication appropriée et efficace de la société civile dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques.

Responsabilité et durabilité: le développement de l'UE doit respecter les droits des générations futures et veiller à préserver leur capacité à prendre des décisions autonomes et à vivre dans la liberté et le bien-être.

Ces valeurs figurent au cœur même du projet européen. Dans un environnement en mutation, elles restent des principes directeurs fondamentaux et doivent inspirer les politiques et actions de l'Union européenne.

⁵ Ces principes ont été adoptés par la Plateforme sociale le 10 octobre 2005: « Les ONG sociales demandent que les valeurs européennes communes soient placées au centre des débats sur les modèles sociaux ».

2

LES RÉALITÉS SOCIALES EUROPÉENNES EN 2008: LES ONG DU SECTEUR SOCIAL DRESSENT UN BILAN

Les ONG sont souvent en première ligne face aux problèmes sociaux. En travaillant ou en représentant les personnes subissant pauvreté, exclusion, discrimination et inégalités elles se font l'écho de leurs préoccupations dans les débats politiques. Fortes de cette expertise unique, les ONG ont dressé leur propre bilan des réalités sociales et réfléchi aux conséquences pour l'avenir du modèle social européen.

LA RICHESSE EUROPÉENNE N'EST PAS RÉPARTIE DE FAÇON ÉQUITABLE

Avec près de 500 millions d'habitants, l'UE-27 est l'une des plus grandes zones économiques du monde. Selon la Banque mondiale⁶, les États membres de l'UE représentaient 30,3 % du total du Produit National Brut (PNB) mondial en 2005.

Cette richesse n'est cependant pas partagée équitablement par tous les habitants de l'Europe. En réalité, **les inégalités sociales et la pauvreté augmentent dans l'UE: on dénombre dans ses 27 États membres 78 millions de personnes vivant ou risquant de vivre en situation de pauvreté⁷, parmi lesquelles un enfant sur cinq âgés de 0 à 15 ans⁸**. Certaines de ces personnes ont un emploi ou perçoivent une allocation de retraite, de chômage ou d'incapacité de travail, mais ces revenus ne suffisent pas pour les protéger contre la pauvreté et l'exclusion. L'inadéquation des aides sociales et les conditions d'éligibilité toujours plus strictes qui y sont attachées accroissent encore la tendance à

la paupérisation et entraînent une stigmatisation croissante des personnes en difficulté. La pauvreté et l'inégalité continuent à se transmettre de génération en génération: le statut socio-économique d'un enfant à sa naissance reste l'un des principaux déterminants de son bien-être futur à l'âge adulte.

Dans nombre de pays européens, on constate la réapparition ou la croissance de formes extrêmes de pauvreté et d'exclusion sociale, à l'instar de l'augmentation du nombre de sans-abri. Certains pays européens les plus riches comme l'Irlande ou le Royaume-Uni présentent les niveaux les plus élevés de pauvreté des enfants.

Les services d'intérêt général (éducation, services sociaux et de santé, transports publics, etc.), qui ont longtemps joué un rôle essentiel pour renforcer la cohésion de nos sociétés, subissent des transformations majeures. L'ouverture de ces marchés à la concurrence et le désengagement croissant des pouvoirs publics en matière de financement et de prestation de ces services affecte leur caractère universel, leur disponibilité, leur prix et leur qualité. Ceci à son tour diminue la capacité de ces services à agir pour réduire les inégalités.

La contradiction existant entre l'augmentation des inégalités et la croissance économique interroge la capacité des pouvoirs publics à redistribuer de façon juste et effective les richesses. Les États sont-ils en train de s'appauvrir ? Quels effets le dumping fiscal et social a-t-il sur les finances publiques ? La privatisation des entreprises publiques a-t-elle bénéficié aux citoyens ? La concurrence accrue dans la prestation des services publics contribue-t-elle à en améliorer l'universalité, l'accessibilité, le prix et la qualité ? De quels mécanismes de solidarité avons-nous besoin pour renforcer la cohésion sociale au sein des États et entre eux ? Comment diversifier le financement des budgets de la protection sociale ?

EN DEHORS DE LA SPHÈRE EUROPÉENNE: QUEL IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR LES PERSONNES, ET QUEL RÔLE POUR LES ENTREPRISES ?

L'environnement économique que les responsables politiques utilisent pour générer le bien-être est façonné par la mondialisation. Celle-ci a des répercussions sur l'emploi, les normes sociales, les taxes et les prix des produits de base comme l'énergie ou les aliments.

⁶ Indicateurs du développement 2006 de la Banque mondiale.

⁷ Commission européenne, Rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale: document à l'appui, 2007

⁸ UNICEF, La pauvreté des enfants en perspective: Vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches, 2007



Les entreprises subissent des pressions accrues de leurs actionnaires pour maximiser les profits. Les restructurations, délocalisations, licenciements collectifs, et réductions d'investissements dans la formation, la recherche et développement sont utilisés pour maintenir les cours élevés des actions, et cela au détriment parfois de stratégies commerciales à long terme, du développement durable et du bien-être des travailleurs et des consommateurs. Il faut dès lors évaluer dans une perspective internationale le problème du chômage persistant ainsi que la question du maintien et de la création d'emplois décents et de qualité.

Même si la mondialisation renforce la concurrence entre les entreprises, ces mêmes entreprises tirent profit du modèle social européen en employant des travailleurs bien formés et en bonne santé. Pour les ONG sociales tous les acteurs, y compris les entreprises, doivent assumer la responsabilité de maintenir un degré élevé de bien-être et non pas crier au loup lorsqu'il s'agit de participer aux coûts. **La mondialisation ne doit pas servir d'excuse pour imposer aux personnes des emplois de mauvaise qualité et des conditions de travail précaires.** Cela pose la question de la responsabilité des entreprises et de la solidarité de tous les acteurs dans la promotion de l'intérêt général.

Comment des règles commerciales mondialisées peuvent-elles renforcer une approche fondée sur les droits et le développement social et durable? Comment intégrer les coûts sociaux et environnementaux dans le PNB et les agrégats économiques? Pourquoi la croissance ne se traduit-elle pas par une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi en Europe et en dehors? Existe-t-il d'autres manières de gérer une entreprise qui soient plus respectueuses des personnes? L'instauration d'un système de taxation international contribuerait-elle à une répartition plus égale des richesses?

VERS UN PLUS GRAND RESPECT DE LA DIVERSITÉ EN EUROPE ET UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES DROITS

Vivre en Europe aujourd'hui, signifie vivre avec des personnes différentes de par leur orientation sexuelle, leur âge, leur religion, leur nationalité, leur origine ethnique, leur handicap etc. Ces différences sont de plus en plus reconnues et valo-

risées mais trop de personnes continuent à souffrir de discrimination. La communauté rom, par exemple, a fait récemment l'objet d'agressions et de propos racistes, y compris de la part de hauts responsables politiques. De telles attitudes empêchent l'Europe de tirer pleinement parti de ces sociétés de plus en plus caractérisées par la diversité mais aussi de garantir l'égalité pour tous: de trop nombreuses opportunités sont gâchées qui permettraient à tout individu de participer à la société et de réaliser son plein potentiel.

La diversité en Europe n'est pas qu'une question de personnes. Elle nous oblige aussi à reconnaître que l'UE ne s'est pas construite en un jour et qu'elle bénéficie de diverses traditions. Les vagues successives d'élargissement ont apporté à l'UE de nouveaux États membres caractérisés par des cultures ainsi que des systèmes économiques et sociaux variés. Les différences de niveau de vie nécessitent la mise en place d'un dialogue plus approfondi afin de construire une union de valeurs et droits partagés et d'éviter les «clauses d'exclusion», préjudiciables à une telle unité.

Quelles politiques s'imposent pour mieux reconnaître et valoriser la diversité au sein des sociétés européennes? Comment supprimer les obstacles empêchant tout un chacun de participer pleinement à la société? Quelles mesures faut-il prendre pour combler le fossé entre les «anciens» et les «nouveaux» États membres et prendre en compte leurs spécificités? Les responsables politiques exploitent-ils pleinement les outils disponibles (par ex. l'action positive) pour renforcer l'égalité et lutter contre les discriminations?

LA MIGRATION VERS ET À TRAVERS L'EUROPE : NOTRE CONTINENT EST-IL VRAIMENT CIVILISÉ?

La migration est un phénomène naturel et universel qui est presque aussi vieux que l'humanité. Les gens migrent pour des raisons diverses. Sur la base d'aspirations personnelles, ils le font pour des raisons de regroupement familial, d'emploi ou par désir de vivre dans un autre pays. Toutefois, la migration peut aussi trouver son origine dans la pauvreté, la guerre, les violations des droits de l'homme, les inégalités, les catastrophes naturelles, la violence ou la discrimination.

⁹ Données du Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Dans quelle mesure l'Europe est-elle touchée par ce phénomène universel? Sur les 175 millions de personnes qui ont migré en 2000⁹, l'immense majorité l'ont fait entre pays en voie de développement, et seulement une infime partie l'ont fait vers les pays d'Europe. Plus de 85 % des réfugiés de pays en développement cherchent en effet une protection dans leur propre région.

Les immigrés apportent une précieuse contribution – tant sur le plan économique, social ou culturel – à la société d'accueil mais aussi à leur pays d'origine. Sans vouloir sous-estimer les défis posés par la migration, il reste fondamental de développer une approche positive du phénomène. Il faut éviter de diaboliser la migration, de la considérer à travers le prisme de la sécurité et du maintien de l'ordre. La migration doit être vue et traitée comme un phénomène naturel qui doit être assisté, structuré et canalisé.¹⁰

¹⁰ Cette idée a été développée par Louis Michel, commissaire européen à la politique de développement et l'aide humanitaire, au cours de la conférence ministérielle UE-Afrique sur les migrations et le développement, à Tripoli, les 22 et 23 novembre 2006.

¹¹ Voir le rapport établi en 2005 par la Commission mondiale sur les migrations internationales.

¹² Voir par exemple la communication de la Commission relative au changement démographique (2005).

¹³ Ces données concernent l'UE-15. Source: Eurostat, Statistiques de la santé – Chiffres clés sur la santé 2002 – Données 1970 – 2001, 2004.

¹⁴ Wittchen HU, Jacobi F.: «Size and burden of mental disorders in Europe: a critical review and appraisal of 27 studies», *European Neuropsychopharmacology*, vol. 15 (2005), n° 4, pp. 357 à 376. Les pourcentages proviennent des calculs effectués par la Commission.

Entre-temps, des milliers de personnes périssent chaque année en tentant d'atteindre le territoire de l'UE. Selon les estimations, 8 millions de migrants sans-papiers¹¹ vivent et travaillent dans l'UE, confrontés pour la plupart à des violations quotidiennes de leurs droits fondamentaux. Un grand nombre de ces migrants contribuent pourtant de façon active à notre économie et assument des tâches très demandées. Par exemple, nos services sociaux et de soins de santé dépendent de plus en plus des migrants, en particulier des femmes. Cette tendance devrait s'accroître avec le vieillissement de la population européenne, phénomène qui ira de pair avec une hausse de la demande de services sociaux et de santé.

L'UE reconnaît qu'elle pourrait à l'avenir avoir besoin de flux d'immigrants plus nombreux¹². Toutefois, la migration est trop souvent considérée comme une solution à court terme utile pour résoudre les problèmes liés au changement démographique, une solution où des migrants viendraient en Europe pour quelques années, contribueraient à l'économie et repartiraient avant de devenir une «charge». **Cette approche, qui traite les migrants comme des unités économiques et non comme des êtres humains, n'est pas conforme aux valeurs européennes.**

Par ailleurs, les mesures d'intégration positives sont mises à mal par un discours centré sur le contrôle de l'«immigration illégale» qui voit la migration – et les migrants – comme un problème à résoudre.

S'ajoute à cela l'amalgame qu'opèrent certains responsables politiques entre les politiques d'immigration et la lutte contre le terrorisme. Les politiques qui en résultent, de plus en plus marquées par une limitation des libertés individuelles, ont des effets particulièrement négatifs sur les minorités ethniques et religieuses, sapant ainsi les efforts qui visent à l'inclusion et la cohésion sociale.

Le système à deux vitesses pour la libre circulation des personnes dans l'UE, ainsi que le discours négatifs associés à l'immigration en provenance des nouveaux États membres, ont miné la portée de l'élargissement et créé de nouvelles inégalités.

Les politiques de l'UE en matière d'immigration, d'intégration et d'asile sont-elles adaptées à ces défis? Quels enseignements avons-nous tirés des premières vagues d'immigration en Europe et des échecs ou succès des nombreuses politiques d'intégration? Comment les politiques de l'UE dans d'autres domaines répondent-elles à ces défis? Dans quelle mesure le droit à l'égalité de traitement est-il garanti pour tous? Quelles dispositions prendre pour veiller à ce que les mesures de lutte contre le terrorisme soient appliquées dans le cadre des droits de l'homme et de la non-discrimination? Comment s'assurer que les États membres protègent les droits fondamentaux quand ils mettent en œuvre la «dimension extérieure» des politiques de migration et d'asile?

LES GENS VIVENT PLUS LONGTEMPS ET EN MEILLEURE SANTÉ: EST-CE ACQUIS UNE FOIS POUR TOUTES?

Toutes les tendances ne sont pas négatives. Grâce aux politiques nationales et européennes en matière de protection sociale et de santé, la qualité de vie et l'espérance de vie augmentent régulièrement dans l'UE depuis 1950: les enfants nés en 1960 pouvaient espérer vivre 70 ans. En 2000, soit 40 ans plus tard, l'espérance de vie à la naissance avait atteint 78 ans¹³. Néanmoins, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) nuance ce résultat en soulignant l'augmentation des inégalités et la détérioration des conditions de vie. Par exemple, la problématique de l'obésité pourrait faire retomber l'espérance de vie d'ici à 50 ans. Également en hausse, les problèmes de santé mentale affectent un nombre croissant de personnes en Europe. Selon les estimations, plus de 27 % des Européens adultes sont en mauvaise santé mentale, et ce chiffre est en augmentation.¹⁴



De plus, nous ne sommes pas tous égaux devant la maladie: les personnes vivant en pauvreté sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans des environnements malsains, de travailler dans des conditions peu sûres et d'avoir un niveau d'éducation moins élevé; autant de facteurs induisant des risques accrus de développer des maladies chroniques, de souffrir de blessures et, en conséquence, de décéder de façon prématurée. Constat des plus frappants, l'obésité est plus fréquente parmi les enfants de ménages pauvres. De même, les hommes et femmes de milieux sociaux pauvres sont plus susceptibles de fumer et moins susceptibles de renoncer à cette habitude. Les femmes, qui plus est, ont moins accès à l'éducation, à des emplois de qualité et aux services de santé.

Les personnes immigrées ainsi que les personnes appartenant à des minorités ethniques ont tendance à être aussi en moins bonne santé que le reste de la population. Des problèmes de santé spécifiques peuvent les affecter de façon disproportionnée ou surgir suite à des traumatismes spécifiques tels que celui de la migration. Il a été démontré que, dans certains pays, les personnes immigrées et les minorités ethniques se caractérisent par une espérance de vie plus basse et un taux de mortalité infantile plus élevé. Des limites sont fréquemment mises à l'accès aux soins de santé pour les migrants, notamment pour les détenteurs d'un titre de séjour temporaire ou les sans-papiers.

Les enfants aussi paient un lourd tribut: la pollution de l'air et de l'eau, les pesticides présents dans les aliments, le plomb dans le sol et nombreuses autres menaces environnementales peuvent causer

ou induire des problèmes de développement. Plus de 30 % de l'ensemble des maladies qui touchent les enfants peuvent être attribués à des facteurs environnementaux¹⁵. Dans le même ordre d'idées, des taux de fertilité faibles et des problèmes de fécondité affectent de plus en plus d'habitants. Aujourd'hui la stérilité est due en partie à l'exposition à une grande diversité de substances chimiques présentes dans les foyers et les lieux de travail mais aussi aux habitudes de vie, notamment le tabagisme et la consommation d'alcool.

Quelles mesures de santé publique faut-il adopter pour maintenir la santé de la population de l'UE? Comment mieux coordonner les politiques sociales, environnementales et sanitaires? Que peut-on faire pour réduire les inégalités en matière de santé? Comment assurer l'accès universel aux soins de santé?

FAIRE FACE AU CHANGEMENT DÉMOGRAPHIQUE: VERS UNE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES

En Europe, les changements démographiques résultent de deux tendances générales: la hausse de l'espérance de vie et la faiblesse du taux de fécondité¹⁶: en 1950, 44 % des Européens avaient moins de 25 ans, ils n'étaient plus que 30 % en 2005, et cette proportion continuera à diminuer jusqu'à environ 20 % en 2050¹⁷.

Si, après la Seconde Guerre mondiale, les personnes âgées ont été confrontées massivement à la pauvreté, les systèmes de protection sociale ont été conçus pour répondre à leurs besoins. Dans l'Europe d'aujourd'hui, les risques sociaux touchent de plus en plus de jeunes, qui dépendent souvent des ressources de leur famille et ne reçoivent pas de soutien public pour mener une vie autonome. Les jeunes générations d'Européens sont préoccupées par les inégalités d'accès à l'éducation ainsi que par la recherche d'un travail et d'un logement décent.

Les jeunes ne forment pas le seul groupe de la société dont la situation s'aggravera en raison des changements sociaux et démographiques de l'Europe. En effet, de nombreuses personnes, en particulier des femmes, continuent à être exclues du droit à une pension complète. Cela s'explique par une construction discriminatoire du système de retraite qui ignore les raisons et les conséquences du travail à temps partiel (souvent subis

¹⁵ OMS, Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe (CEHAPE).

¹⁶ Document de travail des services de la Commission, L'avenir démographique de l'Europe: faits et chiffres, p. 9.

¹⁷ Ibid.

2

et qui frappent majoritairement les femmes), des interruptions de carrière pour motif familial ou des périodes d'inactivité forcées.

La gestion d'une population vieillissante suppose aussi d'adapter les infrastructures aux besoins des personnes âgées pour permettre à celles-ci de participer pleinement à la société ou de vivre dans la dignité. Ceci oblige les pouvoirs publics à penser à long terme: une jeune génération appauvrie ne peut soutenir efficacement ses aînés et risque de s'appauvrir davantage en prenant de l'âge.

Quelles stratégies faut-il adopter au niveau communautaire, local, national et régional pour renforcer la solidarité inter et intra générationnelle ? Quels services publics doit-on développer pour répondre aux nouveaux besoins des individus ? Comment vaincre les stéréotypes liés à l'âge et promouvoir une société qui valorise la contribution de tout un chacun ?

LA DIVERSIFICATION DES MODÈLES FAMILIAUX: DE NOUVEAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

Les familles changent, au même titre que les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes. À côté des modèles familiaux dominants que sont les schémas «homme-pain» et «deux

salaires, deux enfants», sur lesquels se basent la plupart des politiques sociales et d'emploi, il existe diverses structures familiales: les familles monoparentales (dont 85 % ont à leur tête une femme), les «familles mixtes» ou les ménages homosexuels. Concernant ces derniers, il reste beaucoup à faire pour assurer leur pleine reconnaissance: seuls quelques États membres de l'UE offrent un cadre juridique adapté à la réalité des ménages homosexuels et à leurs enfants.

Les familles comptant des personnes handicapées doivent aussi être mieux prises en compte car elles font souvent l'objet de «discrimination par association». Elles peuvent ainsi faire les frais du manque de soins de qualité pour les personnes dépendantes, du chômage forcé de l'un des parents (souvent la femme) et des fortes sommes à déboursier pour les matériels et traitements spéciaux. Il importe également de noter que les politiques de regroupement familial de plus en plus restrictives minent le droit à une vie de famille et nuisent à l'intégration des migrants.

La vie de famille demeure une valeur fondamentale pour l'immense majorité des personnes vivant en Europe. Elle représente la solidarité la plus étroite entre les générations et en leur sein. Toutefois, les conditions de vie changent en raison des évolutions de la société (par ex. concernant les divorces et les séparations, les pertes d'emploi, la mobilité professionnelle et personnelle). Dès lors, les familles disposent de moins de temps et de ressources pour compenser les lacunes du système social public et, en même temps, souffrent de l'insuffisance d'infrastructures de «soins» complémentaires ou de structures de soutien pour celles qui ont des personnes à charge.

Les schémas de travail ne sont pas égaux pour les hommes et les femmes. Ainsi, 80 % des emplois à temps partiel sont assumés par des femmes, et 90 % des congés parentaux sont pris par des femmes. Celles-ci restent les premières responsables des personnes à charge et accomplissent la majeure partie des tâches dans des familles comptant pourtant d'autres adultes, cela en plus de leur activité professionnelle. Dans la plupart des cas, cette situation ne correspond pas à un choix mais à une contrainte, et débouche souvent sur une plus grande précarité d'emploi, des inégalités dans les salaires et les pensions. Constat frappant, les pays présentant les





taux de fécondité les plus hauts sont aussi ceux où les femmes participent le plus au marché du travail. Cette statistique pourrait indiquer que les politiques favorables aux soins et la fourniture de services de soins sont intrinsèquement liées à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Quelles sont les mesures nécessaires pour concilier les responsabilités professionnelles et familiales? Attache-t-on suffisamment d'attention à la demande accrue de services de soins et de services individuels? Comment assurer la qualité de ces services de soin? Comment les politiques de la famille, des affaires sociales, de l'emploi et des migrations peuvent-elles répondre aux besoins des divers types de familles en Europe, et promouvoir leurs droits? Comment peut-on accroître la part de tâches et responsabilités familiales assumée par les hommes? Comment mieux soutenir les nouveaux rôles et responsabilités dans les familles?

COMPTER SUR UN ÉLÉMENT MOTEUR MÉCONNU: LES CITOYENS ACTIFS ET ENGAGÉS

Selon la première Enquête européenne sur la qualité de vie, intitulée «La participation à la société civile» (Eurofound), un total de 95 % d'Européens participent à des activités associatives de manière bénévole, informelle ou les deux. Un pourcentage minime d'Européens ne participent en aucune façon à l'une ou l'autre organisation de la société civile.

À cette époque où les citoyens se désintéressent de plus en plus des processus politiques et se sentent éloignés de la politique européenne, les organisations non gouvernementales et bénévoles ont

assurément un rôle à jouer en veillant à la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions qui affectent directement leur vie, surtout dans le domaine social.

Les individus et les ONG sont aussi des acteurs essentiels dans la prestation de services d'intérêt général: elles assurent non seulement l'offre de services mais également des soins non rémunérés et du travail bénévole. Pourtant, l'agenda européen n'est souvent centré que sur le travail payé, comme si les personnes effectuant du travail non rémunérés et les bénévoles n'étaient ni des éléments productifs ni un pilier de la société. Le rôle et la contribution de ces personnes méritent d'être dûment réévalués.

Quelles structures sont nécessaires au niveau local, régional, national et européen pour mettre en œuvre un réel engagement avec les ONG et pour impliquer les non-engagés? Quels sont les principes moteurs d'un dialogue civil efficace? Comment évaluer l'impact économique des bénévoles? Comment les personnes effectuant du travail non rémunéré (y compris au sein des familles) peuvent-elles également être pris en considération comme élément moteur de la prospérité européenne?

Aucune de ces tendances de fond ne peut être appréhendée indépendamment des autres. Pourtant, au cours des dix dernières années, les politiques de l'UE ont été organisées autour des objectifs restreints que sont «la croissance et l'emploi». En se centrant sur les politiques économiques et d'emploi au détriment d'une approche plus inclusive, on n'a pas pu mettre en place des politiques qui se renforcent mutuellement dans les domaines de la santé, de l'économie, des affaires sociales et de l'environnement.

La croissance économique ne mène pas automatiquement à une réduction de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Il n'existe pas de méthode d'évaluation de l'impact social de la stratégie de Lisbonne: des indicateurs qualitatifs n'ayant pas été développés, il n'est pas possible de mesurer l'effet de la croissance, généré ces dernières années en Europe, sur l'environnement, la qualité des emplois, la santé, les dépenses publiques et la redistribution des richesses.

La Plate-forme sociale demande instamment aux décideurs européens de réorienter les politiques européenne vers un développement durable et social.

3

DE "LA CROISSANCE ET L'EMPLOI" VERS UN DÉVELOPPEMENT "SOCIAL ET DURABLE"

Face à une telle évaluation, comment pouvons-nous joindre l'action à la parole et passer à la vitesse supérieure pour une UE plus cohésive et inclusive à l'horizon 2020?

Les ONG sociales estiment que l'UE possède les droits et valeurs nécessaires pour y arriver. Néanmoins, notre bilan de la réalité sociale démontre clairement qu'une nouvelle combinaison de politiques allant au-delà des actuelles orientations trop étroites de la stratégie de Lisbonne sera nécessaire pour relever les défis sociaux et démographiques de l'Europe.

La Plate-forme sociale préconise donc une réorientation des politiques européennes en faveur des piliers suivants:

- faire du développement social et durable la priorité numéro un de l'UE;
- concrétiser les droits fondamentaux en opérant une meilleure répartition des richesses, en renforçant la solidarité et en assurant l'universalité et la qualité des services d'intérêt général;
- adapter les politiques au cycle de vie des personnes en renforçant les infrastructures de soin à la personne, le soutien aux familles et les structures d'accueil de la petite enfance;
- vivre ensemble en Europe : l'égalité dans la diversité;
- promouvoir la démocratie participative pour permettre aux citoyens d'assumer un rôle actif dans la construction d'un avenir meilleur.

1. FAIRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DURABLE LA PRIORITÉ NUMÉRO UN DE L'UE

Dans la nouvelle stratégie de l'UE en faveur du développement durable, les chefs d'État ou de gouvernement se sont engagés à «*créer une société socialement inclusive en prenant en compte la solidarité entre les générations et en leur sein, et à accroître la qualité de vie des citoyens, comme conditions préalables à la réalisation d'un bien-être individuel durable*».¹⁸

Pour concrétiser ces ambitions, il est important de gérer de façon efficace les changements sociaux et démographiques en adoptant une approche transversale des politiques européennes: emploi, systèmes de retraites, inclusion sociale, santé publique, transports, aménagement urbain, logement, recherche, éducation, citoyenneté, économie, finances publiques, etc. Les politiques dans ces domaines doivent être mieux coordonnées afin de systématiquement promouvoir l'égalité, la solidarité et le développement durable.

Pourtant, l'UE et ses États membres n'ont pas montré l'engagement politique requis pour tenir leurs promesses: la stratégie de développement durable est subordonnée à «la croissance et l'emploi», des objectifs clairs et mesurables sont manifestement inexistantes, la stratégie est dépourvue de visibilité et le processus de suivi ou de mise en œuvre laisse à désirer. La nouvelle stratégie de Lisbonne continue à accorder la priorité à «la croissance et l'emploi» en introduisant une distinction entre objectifs à court terme (croissance économique et emploi) et à long terme (objectifs sociaux et environnementaux), et cela en contradiction totale avec les engagements de l'UE en matière de développement durable.

Afin d'améliorer le bien-être des personnes, nous invitons les dirigeants européens à s'impliquer dans la révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne en 2008 et à préparer activement l'après-Lisbonne. Cette révision devra viser à mettre en place des incitations économiques, politiques et juridiques aptes à assurer le développement social et durable.

¹⁸ Conclusions du Conseil de l'Union européenne, 15 et 16 juin 2006, Nouvelle stratégie de l'UE en faveur du développement durable.

Les ONG sociales appellent l'UE à :

- tirer parti de la révision à mi parcours de la stratégie de Lisbonne en 2008 pour clarifier l'objectif général de cette stratégie (c.-à-d. «la croissance et l'emploi au service de la cohésion sociale») et son lien avec la stratégie de développement durable de l'UE, renforcer les objectifs sociaux des lignes directrices pour l'économie et l'emploi, améliorer la coordination avec la méthode ouverte de coordination concernant la protection et l'inclusion sociales, et déterminer dans quelle mesure cette stratégie contribue à une plus grande cohésion sociale;
- montrer l'exemple en passant d'une approche axée sur «la croissance et l'emploi» à une approche véritablement centrée sur le développement social et durable; promouvoir, au niveau européen et international, une alternative au «modèle néo-libéral» en proposant un modèle de développement basé sur une économie de marché verte et sociale, un niveau élevé de protection sociale et une élaboration des politiques respectueuses des droits de l'homme;
- utiliser la clause sociale à application générale¹⁹ contenue dans le nouveau traité de l'UE pour renforcer la dimension sociale de l'UE et associer de façon plus systématique les acteurs sociaux aux études d'impact et à la préparation de ses nouvelles initiatives;
- devenir un pionnier en adoptant un indicateur alternatif au PNB, afin de mieux évaluer les progrès accomplis dans le sens d'un développement social et durable.

2. FAIRE DES DROITS FONDAMENTAUX UNE RÉALITÉ GRÂCE À UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES, À DES EMPLOIS DE QUALITÉ ET À DES SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Respecter les droits fondamentaux de toute personne vivant en Europe n'est pas une utopie. Les systèmes de protection sociale, le droit du travail et les services publics sont autant de réponses politiques concrètes susceptibles de mettre valeurs et droits en pratique. Cet héritage extrêmement précieux subit aujourd'hui des pressions croissantes: le travail atypique, les travailleurs à faible salaire, les conditions d'obtention des prestations sociales et les nouvelles règles de concurrence appliquées aux services publics risquent d'éroder ces acquis sociaux. Il importe donc de renouveler les engagements en faveur des objectifs sociaux à l'échelon de l'UE.

Les besoins actuels et futurs de la population en termes de services publics doivent être mieux anticipés par les pouvoirs publics et débattus avec tous les acteurs concernés. À l'heure actuelle, les services ou systèmes de soin à la personne ne sont pas en mesure de répondre à cet accroissement de la demande.

La pérennité financière, un autre enjeu, appelle une meilleure compréhension de la façon dont les richesses sont créées et réparties dans la société ainsi que des tendances qui affectent les finances publiques, surtout concernant la mobilité des capitaux, la fiscalité et le dumping fiscal. La Plate-forme sociale estime que la pérennité du modèle social doit rester une responsabilité collective et publique et ne peut reposer sur les seuls individus.

¹⁹ Article 9 du nouveau traité de l'UE: «Dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine.»

3

Les ONG sociales appellent l'UE à :

- ▶ garantir un niveau élevé de protection sociale, un revenu minimum adéquat et des services d'intérêt général universels, accessibles, abordables et de qualité;
- ▶ créer un marché du travail inclusif, libre de discriminations et offrant des emplois de qualité à tous;
- ▶ assurer la pérennité financière du modèle social européen et opérer un suivi actif de la création et de la répartition des richesses dans la société, de l'incidence du dumping fiscal et de l'évolution des inégalités;
- ▶ encourager fermement les États membres à accorder une attention particulière aux personnes menacées de discrimination, d'exclusion sociale et de pauvreté ainsi qu'aux inégalités entre femmes et hommes, au moment de réformer les systèmes de protection sociale et de retraites ainsi que la prestation des services d'intérêt général;
- ▶ veiller à ce que la consultation relative au futur cadre budgétaire de l'UE mène à un réel débat sur les manières de renforcer la cohésion sociale en Europe.

3. ADAPTER LES POLITIQUES AU CYCLE DE VIE DES PERSONNES EN RENFORÇANT LES INFRASTRUCTURES DE SOIN À LA PERSONNE, LE SOUTIEN AUX FAMILLES ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Les changements sociaux et démographiques nécessitent l'adoption de mesures ciblées et adaptées au nouveau cycle et au prolongement de la vie des personnes. Ces mesures doivent viser à permettre aux individus de se former tout au long de leur vie, de prendre soin de leur famille et de leurs proches, de travailler et de participer pleinement à la société en tant que citoyens actifs. Ces phases de vie ne se déroulent en effet plus de façon successives mais de plus en plus de manière simultanée.

Une société moderne se doit aussi de se doter d'infrastructures de soins de qualité, de soutenir les familles dans toutes leurs formes, d'accorder des congés et des horaires de travail flexibles pour les individus ayant des personnes à charge ou souhaitant s'investir dans des activités citoyennes (sans pour autant les pénaliser). Ces divers éléments contribuent à réduire la pauvreté



des femmes, des enfants et des personnes âgées en favorisant l'emploi et l'équilibre entre travail et vie familiale. Toutefois, le soutien à apporter aux citoyens ayant des personnes à leur charge ne doit pas se limiter au domaine de l'emploi. Ces mesures d'aide doivent aussi permettre aux citoyens d'étudier, de recevoir des formations ou de s'engager dans des activités de volontariat.

De plus, les personnes actives dans le secteur des soins, en particulier les femmes, doivent être employées dans des conditions décentes en ce qui concerne la formation, le salaire, la protection sociale et les horaires de travail. Il n'est pas question de remplacer les inégalités hommes femmes par des nouvelles inégalités sur le marché du travail.

Les ONG sociales appellent l'UE à :

- ▶ garantir l'individualisation des droits à la protection sociale ainsi qu'une meilleure adéquation de l'offre des services publics pour répondre aux nouveaux besoins;
- ▶ élaborer un plan d'action qui articule la manière dont la politique macroéconomique de l'UE peut favoriser une augmentation de l'investissement dans les services de soins à la personne et mieux soutenir les familles et les individus ayant des membres à charge; reconnaître la valeur économique de ces soins prestés de façon non rémunérés.

4. VIVRE ENSEMBLE EN EUROPE : L'ÉGALITÉ DANS LA DIVERSITÉ

Le respect de la diversité doit reposer sur les droits fondamentaux et, plus particulièrement, sur la charte des droits fondamentaux de l'UE, ainsi que sur d'autres instruments européens et internationaux relatifs aux droits humains. Il est en effet important de recourir à ces références plus larges afin de ne pas limiter les actions de l'UE au champ d'application de l'article 13²⁰.

La Plate-forme sociale croit fermement que l'intégration d'une dimension de genre, d'égalité et de non-discrimination dans toutes les politiques publiques est la seule façon d'assurer l'égalité en pratique et de rendre notre société plus inclusive. L'absence d'une approche fondée sur l'égalité est un facteur déterminant de l'exclusion tant économique que sociale. En dehors du domaine de l'emploi, les discriminations restent trop fréquentes au niveau de la prestation des biens et des services qui sont essentiels pour l'inclusion effective de toutes les personnes dans la société. Il est donc nécessaire de continuer le travail législatif au niveau européen pour lutter contre toutes les formes de discrimination.

En outre, la Plate-forme sociale estime que l'UE ne doit pas fonder son approche de la migration uniquement sur les besoins du marché du travail ou sur des considérations de «sécurité». La création de droits conditionnels et de catégories de migrants se traduit inévitablement par des conditions moins favorables pour les ressortissants de pays tiers. Ceux-ci sont considérés comme moins qualifiés alors que, en réalité, ils sont souvent hautement qualifiés, mais leurs qualifications ne sont pas reconnues. Cette différence au niveau des droits renforce les inégalités et discriminations déjà présentes dans la société avec, en fin de compte, un impact négatif sur l'intégration de tous les ressortissants de pays tiers et les minorités visibles.

Les ONG sociales estiment que tous les migrants séjournant dans l'UE et leurs familles doivent être traités sur un pied d'égalité, et que les droits fondamentaux des migrants «sans-papiers» doivent être respectés. C'est là une condition nécessaire à la construction d'une société européenne inclusive, libre de tout sexisme, racisme et discrimination.

Les ONG sociales appellent l'UE à :

- ▶ assumer un rôle déterminant dans le renforcement d'une «culture des droits de l'homme et de l'égalité» en favorisant et assurant la ratification et la mise en œuvre par les États membres des principaux instruments internationaux et européens relatifs aux droits humains;
- ▶ utiliser tout le potentiel de la clause d'application générale relative au genre et à l'égalité²¹ contenue dans le nouveau traité de l'UE pour concevoir toutes les politiques de l'UE sur les principes d'égalité et de non-discrimination mais aussi pour associer directement les groupes discriminés à l'élaboration des politiques ainsi qu'aux évaluations d'impact des futures initiatives;
- ▶ appliquer de façon efficace les législations et politiques traitant de la non-discrimination, de l'égalité des chances et de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- ▶ adopter de nouvelles propositions législatives sur la base de l'article 13 pour veiller à ce que tous les motifs de discrimination couverts par cet article bénéficient d'un même niveau de protection;
- ▶ adopter une approche de la migration qui soit globale et basée sur les droits.

²⁰ L'article 13 du traité CE stipule que «Sans préjudice des autres dispositions du présent traité et dans les limites des compétences que celui-ci confère à la Communauté, le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen, peut prendre les mesures nécessaires en vue de combattre toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle».

²¹ Article 8 du nouveau traité de l'UE: «Dans toutes ses activités, l'Union cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.»

Article 10 du nouveau traité de l'UE: «Dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union cherche à combattre toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.»

5. DONNER AUX CITOYENS LES MOYENS DE PRÉPARER UN AVENIR MEILLEUR EN DÉVELOPPANT UNE APPROCHE PARTICIPATIVE DE LA DÉMOCRATIE

Les associations de citoyens tirent parti de leur travail au sein des communautés et des quartiers, pour apporter une expertise unique dans l'élaboration des politiques et prester des services répondant aux besoins existants. De plus en plus répandues, ces associations forment une courroie de transmission par lequel les personnes cherchent à exercer leur citoyenneté et à contribuer au bien-être social. Comme l'a clairement exposé la Commission européenne dans son Livre blanc sur la gouvernance (2001) *« beaucoup d'ONG sont capables d'atteindre les groupes de population les plus pauvres et les plus désavantagés et de permettre à ceux qui ne font pas suffisamment entendre leur voix par d'autres canaux de s'exprimer »*.

Les associations sont motivées par les valeurs et non par le profit; leur engagement consiste à agir dans l'intérêt public; elles représentent des citoyens, et non des clients ou consommateurs, et cherchent aussi à impliquer les citoyens dans la sphère publique. Les réseaux européens d'ONG sont des acteurs importants pour le suivi et l'évaluation de l'application du droit communautaire et des stratégies européennes au niveau national. Ils rapportent des lacunes constatées et proposent des solutions pour améliorer la situation en se basant sur des expériences acquises sur le terrain.

La Plate-forme sociale œuvre à la construction d'un cadre politique dans lequel les associations sont reconnues comme des partenaires à part entière à tous les stades du processus décisionnel. Pour mettre en place un tel cadre, il est nécessaire de passer d'une approche hiérarchique à une approche participative des politiques, dont le but ultime est d'améliorer le bien-être des citoyens.

Les ONG du secteur social appellent l'UE à:

- garantir une mise en œuvre effective des dispositions du futur traité de l'UE relatives à la démocratie participative, afin d'encourager une forte implication de la société civile dans l'élaboration des politiques de l'UE;
- reconnaître et soutenir le travail des réseaux européens d'ONG en établissant des liens entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux avec les responsables politiques de l'UE et en façonnant une sphère publique européenne;
- mettre en chantier un statut pour les ONG européennes ainsi que des indicateurs aptes à mesurer la participation de la société civile aux stratégies européennes et, en particulier, la méthode ouverte de coordination (MOC), tant au niveau national qu'europeen;
- reconnaître l'importance du volontariat dans la promotion d'une société cohésive et le renforcement de la solidarité.

Cette position commune a été préparée par les membres de la Plateforme sociale. Les idées premières ont été soumises par des groupes de discussion, avant d'être débattues lors de la conférence annuelle de novembre 2007. Un avant-projet a été distribué à tous les membres afin qu'ils puissent en discuter au sein de leurs réseaux. Au terme d'une procédure d'amendement, la version finale a été adoptée le 18 décembre 2007 par le comité directeur de la Plateforme sociale, au sein duquel chaque organisation affiliée est représentée.

socialplatform

Contact:

Plateforme sociale des ONG européennes

square de Meeûs 18, B-1050 Bruxelles, Belgique

T +32 2 511 37 14 F +32 2 511 19 09 E platform@socialplatform.org www.socialplatform.org



La Plate-forme sociale remercie la Commission européenne pour le soutien financier qu'elle lui apporte. Cette publication reflète le point de vue de son auteur. La Commission n'est en rien responsable de l'utilisation pouvant être faite de l'information contenue dans la présente publication.